

## Placements

## Loi de finances pour 2020 : des baisses d'impôts au menu



Dès ce mois-ci, des millions de contribuables ont été informés de la baisse de leur taux de prélèvement à la source. L'impôt sur le revenu allégé et la taxe d'habitation bientôt supprimée. L'investissement locatif, lui, est toujours encouragé. Mauvaises nouvelles, en revanche, pour l'assurance-vie, la loi Pinel et les jeunes retraités.

[...]

« A première vue, la loi de finances pour 2020 n'est pas révolutionnaire, il y a peu de nouveautés », juge Philippe Malatier, associé chez K&P Finance. Après une remise à plat complète de l'imposition de l'épargne (le fameux PFU), le recentrage de l'ISF et l'instauration du prélèvement à la source (PAS), l'année 2020 marque une pause !

Lire la suite :

<https://investir.lesechos.fr/placements/impots/dossiers/fiscalite-loi-de-finances-pour-2020-des-baisses-dimpots-au-menu/loi-de-finances-pour-2020-des-baisses-d-impots-au-menu-1891002.php>